

## La commune d'Uccle examinera le projet Cavell fin janvier



L'Echo - 20 jan. 2018  
Page 6

Il y a trois jours, l'enquête publique portant sur le projet mixte de reconstruction du site de la clinique Edith Cavell (150 appartements avec rez commerciaux, un hôtel et des bureaux) conjointement lancée sur les communes d'Uccle et d'Ixelles, a été clôturée. Du côté de la commune d'Uccle, qui centralise les avis, on en est à la phase de dépouillement précédant la commission de concertation programmée fin du mois.

Interrogé sur la teneur des réactions reçues, Marc Cools, échevin de l'Urbanisme, préfère ne pas entrer dans les détails pour l'instant et réserver ceux-ci aux membres de la commission appelée à donner son avis sur le projet à l'aune des résultats de cette enquête publique. Mais il indique avoir rassemblé environ 150 avis, dont la majorité consistant à parapher une note commune rédigée par un riverain. Quant aux principales remarques formulées, la plupart concerne la crainte de problèmes de mobilité dus à la densification résidentielle de l'îlot et à un bâtiment précis, qui dépasse largement les proportions historiques du bâti actuel. "Comprenons-nous bien: le projet global porté par Burco et AG Real Estate sur le site réduit globalement la superficie bâtie. Mais le bâtiment situé à l'angle Depage/Cavell est, lui, plus volumineux et suscite quelques craintes", détaille l'échevin.

Celui-ci ajoute d'ailleurs que le projet actuellement sur le métier est un dossier à tiroirs, nécessitant deux enquêtes publiques distinctes. "Ce n'est que lorsque la polyclinique provisoire maintenue sera déménagée dans les murs de la nouvelle polyclinique de jour du Chirec appelée à subsister sur l'îlot côté rue Général Lotz (bâtiments C et E), que les travaux pourront débuter sur l'ensemble du site. Et je ne suis pas convaincu que ce sera encore cette année", précise Marc Cools.

Prochain épisode le 31 janvier.

PHILIPPE COULÉE

Copyright © 2017 Mediafin. Tous droits réservés